

PROVINCE DE QUÉBEC
MRC DES SOURCES
MUNICIPALITÉ DU CANTON DE SAINT-CAMILLE

Procès-verbal de l'assemblée ordinaire du conseil municipal, tenue le **1^{er}** jour du mois de juin de l'an **2026**, à **19 h**, au Centre Le Camillois, situé au 157, rue Miquelon, à laquelle sont présents :

Présences : M. François Pinard, maire
M. Alain Côté, conseiller
Mme Sarah Levasseur, conseillère
M. Adrien Beaudoin, conseiller
Mme Sabrina Lareau, conseillère
Mme Maryline Royer, conseillère

Absence : M. Sylvain Crête, conseiller

1. OUVERTURE DE LA SÉANCE

1. OUVERTURE DE LA SÉANCE

- 1.1** Adoption de l'ordre du jour (*Adoption*)
- 1.2** Adoption du procès-verbal de la séance ordinaire du 4 mai 2026 (*Adoption*)

2. INVITÉ(S) ET PREMIÈRE PÉRIODE DE QUESTIONS DES CITOYENS ET CITOYENNES

- 2.1** Dépôt, présentation et adoption des états financiers – Groupe RDL (*Dépôt*)
- 2.2** Invité (s) et première période questions des citoyens

3. RAPPORT(S) DES COMITÉ(S) ET REPRÉSENTATIONS DU MOIS DES MEMBRES DU CONSEIL

4. ADMINISTRATION GÉNÉRALE ET FINANCEMENT

- 4.1** Adoption des comptes à payer – Mai 2026 (*Adoption*)
- 4.2** Journal de facturation – Mai (*Information*)
- 4.3** Offre de service – Altitude ressources humaines (*Adoption*)
- 4.4** Autorisation - Inscription et gestion des accès à ClicSécur (*Adoption*)
- 4.5** Place aux jeunes des sources – Partenariat 2026-2027 (*Adoption*)

5. LÉGISLATION – AUCUN SUJET

6. SÉCURITÉ PUBLIQUE – AUCUN SUJET

7. TRANSPORT ET VOIRIE – AUCUN SUJET

8. HYGIÈNE DU MILIEU ET ENVIRONNEMENT

- 8.1** Entretien paysager – P'tit Bonheur de Saint-Camille (*Adoption*)
- 8.2** Entretien paysager – École primaire Christ-Roi de Saint-Camille (*Adoption*)

9. AMÉNAGEMENT, URBANISME ET DÉVELOPPEMENT

- 9.1** Liste des permis émis de Mai 2026 (*Information*)
- 9.2** Formation de membres CCU (Comité consultatif d'urbanisme) (*Adoption*)
- 9.3** Appui à une demande d'aménagement d'une entrée charretière (*Adoption*)

10 LOISIRS ET CULTURE

- 10.1** Embauche d'un poste d'animation du Service d'animation estival 2026
(Adoption)
- 10.2** Projet soutenu dans le cadre de l'appel à projets 2026 « Citoyens culturels, à vous! » de l'entente de développement culturel *(Adoption)*

11. DEUXIÈME PÉRIODE DE QUESTIONS DES CITOYENS ET CITOYENNES

12. CORRESPONDANCE

- 12.1** Copie de la correspondance *(Information)*

13. VARIA

14. LEVÉE DE LA SÉANCE

M. François Pinard, maire, constate le quorum à 19 h 00 et souhaite la bienvenue aux personnes présentes. Mme Nathalie Audet, directrice générale et greffière-trésorière, est également présente et agit à titre de secrétaire d'assemblée.

2026-06-093

1.1 Adoption de l'ordre du jour

Il est proposé par Adrien Beaudoin

Appuyé par Sabrina Lareau

Et résolu à l'unanimité des membres du conseil présents, le maire s'abstenant de voter

QUE l'ordre du jour soit adopté tel que présenté.

ADOPTÉE

2026-06-094

1.2 Adoption du procès-verbal de la séance ordinaire du 4 mai 2026

CONSIDÉRANT QUE les membres du conseil ont pris individuellement connaissance du procès-verbal de la séance ordinaire du 4 mai 2026 et qu'ils renoncent à la lecture du procès-verbal;

Il est proposé par Adrien Beaudoin

Appuyé par Maryline Royer

Et résolu à l'unanimité par des membres du conseil présents, le maire s'abstenant de voter

QUE le procès-verbal de la séance ordinaire du 4 mai 2026 soit adopté tel que déposé par la directrice générale et greffière-trésorière.

ADOPTÉE

2 INVITÉE ET PREMIÈRE PÉRIODE DE QUESTIONS DES CITOYENS ET CITOYENNES

2026-06-095

2.1 Dépôt, présentation et adoption des états financiers – Groupe RDL

CONSIDÉRANT QUE Madame Caroline Leduc, de la firme Roy, Desrochers, Lambert SENCRL, a présenté les états financiers de la Municipalité aux membres du conseil municipal;

CONSIDÉRANT QUE La Municipalité termine son année financière 2025 avec un surplus de trente-cinq mille sept cent soixante-douze dollars (35 772 \$) sur un budget total d’un million quatre cent quatre-vingt-dix-neuf mille quatre cent quarante dollars (1 499 440 \$);

CONSIDÉRANT QUE l’article 176,1 du *Code municipal* prévoit le dépôt et l’adoption du rapport financier consolidé;

*Il est proposé par Sabrina Lareau
Appuyé par Adrien Beaudoin
Et résolu à l’unanimité des membres du conseil présents*

QUE le conseil dépose et accepte le rapport financier et le rapport du vérificateur pour l’année 2025.

ADOPTÉE

2.2 Invitée et première période de questions des citoyens et citoyennes

Nom	Sujet
Marie-Sophie Royer	Rapport financier
Denis St-Onge	
Nicolas Rudloff	

3 RAPPORT(S) DES COMITÉ(S) ET REPRÉSENTATIONS DU MOIS DES MEMBRES DU CONSEIL

M. FRANÇOIS PINARD, MAIRE

Le maire a eu, au cours du mois de mai, une rencontre à la MRC des Sources avec Blue Earth concernant le projet de la Régie de l’énergie. Il a également participé à une rencontre extraordinaire avec le conseil de la MRC des Sources.

Une rencontre a aussi eu lieu avec l’inspecteur en bâtiment et en environnement de la municipalité et les membres du conseil de la municipalité concernant des changements réglementaires, dans le cadre de la révision des règlements d’urbanisme.

Le maire a assisté à l’AGA du service de transport collectif. Le 15 mai avait lieu la journée de distribution de l’arbre; merci à tous les participants.

Enfin, il a assisté à la présentation de la Corporation de développement de Saint-Camille concernant le projet du 13e rang, lequel sera sans doute bénéfique pour la communauté.

M. ADRIEN BEAUDOIN, CONSEILLER

Il y a eu une rencontre avec la Sûreté du Québec concernant les interventions et la situation de la chambre de contention au CSSS des Sources, laquelle n’est pas fonctionnelle, notamment en raison de l’absence de poignée à la porte. Ainsi, les policiers doivent désormais transporter les cas problématiques en santé mentale vers le CHUS de Sherbrooke.

MME MARYLINE ROYER, CONSEILLÈRE

Aucune rencontre

MME SABRINA LAREAU, CONSEILLÈRE

Le 19 mai, une rencontre a eu lieu avec le comité de développement concernant l'appel à projets. Une seule candidature a été reçue. La résolution concernant la sélection de la candidature est à l'ordre du jour de la séance de ce soir.

MME SARAH LEVASSEUR, CONSEILLÈRE

Même rencontre que Sabrina

M. ALAIN CÔTÉ, CONSEILLER

La niveleuse continue de passer sur les chemins municipaux, ce qui permet d'avoir des beaux chemins. De plus, l'application de calcium a été effectuée aujourd'hui.

4 ADMINISTRATION GÉNÉRALE ET FINANCEMENT

2026-06-096

4.1 Adoption des comptes à payer – Mai 2026

*Il est proposé par Sabrina Lareau
Appuyé par Adrien Beaudoin
Et résolu à l'unanimité des membres du conseil présents, le maire s'abstenant de voter*

QUE la greffière-trésorière adjointe soit et est autorisée à payer les comptes saisis du 2 mai au 22 mai 2026 au montant de cent quinze mille quatre dollars et quatre-vingt-quatre cents (115 004,84 \$).

ADOPTÉE

4.2 Journal de facturation – Mai 2026

Les membres du conseil prennent connaissance du journal de facturation du mois de mai 2026.

2026-06-097

4.3 Offre de service – Altitude ressources humaines

CONSIDÉRANT QUE la Municipalité de Saint-Camille souhaite favoriser un climat de collaboration harmonieux entre le conseil municipal et la direction générale;

CONSIDÉRANT QU'UNE offre de service au montant de six mille huit cents dollars (6 800 \$), plus les taxes applicables, a été déposée par Altitude Ressources humaines, représentée par Mme Nancy Capistran, afin d'accompagner les parties dans une démarche d'amélioration des communications, de la gouvernance et du climat de travail;

CONSIDÉRANT QUE le conseil municipal souhaite prolonger la période de probation de la directrice générale et greffière-trésorière pour une période additionnelle de trois (3) mois afin de permettre aux parties de poursuivre les démarches de collaboration et d'évaluation du mandat;

*Il est proposé par Alain Côté
Appuyé par Sabrina Lareau*

Et résolu à l’unanimité des membres du conseil présents, le maire s’abstenant de voter

QUE le conseil municipal accepte l’offre de service déposée par Altitude Ressources humaines, représentée par Mme Nancy Capistran, concernant un mandat d’accompagnement et de soutien organisationnel;

QUE la période de probation de la directrice générale et greffière-trésorière soit prolongée pour une durée additionnelle de trois (3) mois;

QUE le maire soit autorisé à signer, pour et au nom de la Municipalité, tout document nécessaire afin de donner effet à la présente résolution;

ADOPTÉE

2026-06-098

4.4 Autorisation – Inscription et gestion des accès à ClicSÉQUR

CONSIDÉRANT QUE la Municipalité doit procéder à son inscription aux services gouvernementaux accessibles par l’entremise de ClicSÉQUR – Entreprises;

Il est proposé par Maryline Royer

Appuyé par Adrien Beaudoin

Et résolu à l’unanimité des membres du conseil présents, le maire s’abstenant de voter

QUE Madame Nathalie Audet, directrice générale et greffière-trésorière, soit autorisée à signer, au nom de la Municipalité, les documents requis pour l’inscription à ClicSÉQUR – Entreprises et, généralement, à faire tout ce qu’elle jugera utile et nécessaire à cette fin;

QUE le ministre du Revenu soit autorisé à communiquer à Madame Nathalie Audet les renseignements dont il dispose et qui sont nécessaires à l’inscription à ClicSÉQUR – Entreprises;

QUE la présente résolution entre en vigueur à la date de son adoption.

ADOPTÉE

2026-06-099

4.5 Place aux jeunes des sources – Partenariat 2026-2027

CONSIDÉRANT QUE Place aux jeunes des Sources, projet porté par le Carrefour jeunesse-emploi des comptés de Richmond et Drummond-Bois-Francis, a pour mission d’attirer des jeunes professionnels âgés de 18 à 35 ans dans notre région;

CONSIDÉRANT QUE le Carrefour jeunesse-emploi sollicite la Municipalité pour renouveler son partenariat en tant que « Partenaire collaborateur » au montant de six cents dollars (600 \$);

CONSIDÉRANT QUE ce partenariat permet de soutenir différentes activités afin de faciliter l’enracinement des jeunes professionnels sur le territoire;

Il est proposé par Alain Côté

Appuyé par Sabrina Lareau

Et résolu à l’unanimité des membres du conseil présents

QUE le conseil municipal renouvelle son partenariat en tant que « Partenaire collaborateur » au montant de six cents dollars (600 \$).

ADOPTÉE

5 LÉGISLATION

Rien à signaler

6 SÉCURITÉ PUBLIQUE

Rien à signaler

7 TRANSPORT ET VOIRIE

Rien à signaler

8 HYGIÈNE DU MILIEU ET ENVIRONNEMENT

2026-06-100

8.1 Demande d’entretien paysager – P’tit Bonheur de Saint-Camille

CONSIDÉRANT la demande reçue du P’tit Bonheur pour que l’entretien des plates-bandes et du gazon du P’tit Bonheur soit fait par les employés responsables de l’entretien paysager de la Municipalité du canton de Saint-Camille durant l’été 2026;

***Il est proposé par Maryline Royer
Appuyé par Adrien Beaudoin
Et résolu à l’unanimité des membres du conseil présents, le maire s’abstenant de voter***

QUE la Municipalité du canton de Saint-Camille accepte que les employés responsables de l’entretien paysager fassent l’entretien des plates-bandes et du gazon du P’tit Bonheur de Saint-Camille pour l’été 2026.

QUE le P’tit Bonheur rembourse à la Municipalité les frais reliés au salaire des employés responsables de l’entretien paysager pour l’année 2026, à savoir, le salaire horaire, les bénéfices marginaux et les déductions à la source ainsi que les végétaux, le cas échéant.

ADOPTÉE

2026-06-101

8.2 Demande d’entretien paysager – École primaire Christ-Roi de Saint-Camille

CONSIDÉRANT la demande reçue de l’École primaire Christ-Roi de Saint-Camille pour que l’entretien des plates-bandes et du gazon du terrain de l’école soit fait par les employés responsables de l’entretien paysager de la Municipalité du canton de Saint-Camille durant l’été 2026;

***Il est proposé par Alain Côté
Appuyé par Sabrina Lareau
Et résolu à l’unanimité des membres du conseil présents, le maire s’abstenant de voter***

QUE la Municipalité du canton de Saint-Camille accepte que les employés responsables de l’entretien paysager fassent l’entretien des plates-bandes et du gazon du terrain de l’École primaire Christ-Roi de Saint-Camille pour l’été 2026.

QUE l’École primaire Christ-Roi de Saint-Camille rembourse à la Municipalité les frais reliés au salaire des employés responsables de l’entretien paysager pour l’année 2026, à savoir, le salaire horaire, les bénéfices marginaux et les déductions à la source, ainsi que les végétaux, le cas échéant.

ADOPTÉE

9 AMÉNAGEMENT, URBANISME ET DÉVELOPPEMENT

9.1 Dépôt de la liste des permis émis du mois de mai 2026

Le maire dépose la liste de permis délivré en mars 2026.

2026-06-102

9.2 Formation de membres CCU (Comité consultatif d’urbanisme)

CONSIDÉRANT QUE la Municipalité souhaite assurer la formation adéquate des membres du comité consultatif d’urbanisme (CCU) afin de garantir la qualité et la conformité de leurs recommandations;

CONSIDÉRANT QUE les membres du CCU doivent être formés sur leur rôle, leurs responsabilités et le cadre légal applicable;

CONSIDÉRANT QUE la Municipalité souhaite inscrire deux (2) membres du CCU à une formation spécialisée offerte par la Fédération québécoise des municipalités (FQM).;

Il est proposé par Sabrina Lareau

Appuyé par Alain Côté

Et résolu à l’unanimité des membres du conseil présents, le maire s’abstenant de voter

QUE le conseil municipal autorise l’inscription des membres suivants à une formation du CCU :

- Pierluc Marcoux-Viel
- Patrick Merrien

QUE les frais d’inscription soient de 160 \$ par personne, plus les taxes applicables;

QUE la directrice générale soit autorisée à procéder à l’inscription, au montant de 160 \$ plus les taxes applicables par personne, et à effectuer le paiement à la Fédération québécoise des municipalités (FQM).

ADOPTÉE

2026-06-103

9.3 Appui à une demande d’aménagement d’une entrée charretière

CONSIDÉRANT la demande d’appui visant l’aménagement d’une entrée charretière sur le lot 6 079 030, matricule 1059-33-8908;

CONSIDÉRANT l’analyse par notre inspecteur en bâtiment et en environnement a été effectuée en fonction du règlement #2002-04 et ses amendements ainsi que du projet de règlement de zonage et de lotissement no. 2025-12;

CONSIDÉRANT QUE ces règlements permettent l’aménagement d’une entrée conforme sur la portion du terrain située dans un îlot déstructuré;

CONSIDÉRANT QUE cet aménagement favoriserait une utilisation adéquate et cohérente du terrain;

***Il est proposé par Sarah Levasseur
Appuyé par Sabrina Lareau
Et résolu à l’unanimité des membres du conseil présents, le maire s’abstenant de voter***

QUE la Municipalité appuie la demande visant l’aménagement d’une entrée charretière sur le lot 6 079 030, matricule 1059-33-8908, conditionnellement au respect de la réglementation applicable.

ADOPTÉE

10 LOISIRS ET CULTURE

2026-06-104 10.1 Embauche d’un poste d’animation du Service d’animation estival 2026

CONSIDÉRANT QU’IL restait un poste à combler pour le Service d’animation estival 2026;

CONSIDÉRANT QUE des entrevues ont été réalisées le 20 mai 2026 et que Mme Juliette Letendre a été sélectionnée selon les conditions prévues à la politique de la Municipalité;

***Il est proposé par Adrien Beaudoin
Appuyé par Maryline Royer
Et résolu à l’unanimité des membres du conseil présents, le maire s’abstenant de voter***

QUE la municipalité du canton de Saint-Camille le conseil municipal nomme Mme Juliette Letendre à titre d’animatrice du Service d’animation estival, selon les conditions prévues à la politique de la Municipalité.

ADOPTÉE

2026-06-105 10.2 Projet soutenu dans le cadre de l’appel à projets 2026 « Citoyens culturels, à vous! » de l’entente de développement culturel

CONSIDÉRANT QU’UN appel à projets était en cours du 15 avril au 15 mai dans le cadre du plan d'action 2026 de l’entente de développement culturel;

CONSIDÉRANT QU’AU terme de ce processus, le comité culturel s’est rencontré et a fait ses recommandations;

***Il est proposé par Sabrina Lareau
Appuyé par Alain Côté***

Et résolu à l’unanimité des membres du conseil présents, le maire s’abstenant de voter

QUE la municipalité du canton de Saint-Camille accepte le projet soumis par Mme Emmanuelle Calvé, et accorde un montant de 4750\$ pour la réalisation du projet tel que présenté.

ADOPTÉE

11 DEUXIÈME PÉRIODE DE QUESTIONS DES CITOYENS ET CITOYENNES

Nom	Sujet
Clément Frappier	État de la situation financière de la municipalité
Monique Royer	Employés municipaux affectés et vérification ancien banc
Nicolas Rudloff	Distribution arbres et vitesse au village
Olivier Brière	Communique de l’information sur l’appel à projet
Mario Proulx	Vidange des installations septiques
Monique Royer	Information sur un tournoi de balle molle
Alexandra Bellerose Loranger	Remerciement a la conseillère Marilyne
Denis Caron	Engagement de la firme Ressources humaines
Olivier Brière	Budget 2025

12 CORRESPONDANCE

12.1 Copie de la correspondance

La direction générale remet une copie de la correspondance aux membres du conseil municipal.

13 VARIA

2026-06-106

14 LEVÉE DE LA SÉANCE

***Il est proposé par Sabrina Lareau
Appuyer par Alain Côté
Et résolu à l’unanimité des membres du conseil présents***

QUE la présente séance soit levée à 19 h 57.

ADOPTÉE

M. François Pinard
Maire

Nathalie Audet
**Directrice générale et greffière-
trésorière**

Je, François Pinard, maire, atteste que la signature du présent procès-verbal équivaut à la signature par moi de toutes les résolutions qu’il contient au sens de l’article 142 (2) du *Code municipal du Québec*.

François Pinard
Maire